

Je jardine avec l'environnement

Comités de Bassins Versants du Léguer et de la Lieue de Grève

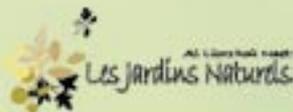


Syndicat de Traou Long
Syndicat des Traouïéro
Ville de Lannion



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

avec la collaboration de



Zoom sur les jardinerie qui se sont engagées à améliorer leurs pratiques de vente

Depuis leurs créations, les Comités de bassins versants du Léguer et de la Lieue de Grève mènent diverses actions de sensibilisation de la population aux dangers des pesticides. Aujourd'hui, qui n'est pas au courant des problèmes que ces produits chimiques représentent pour la santé publique et pour les ressources en eau? Et pourtant qui n'en a jamais utilisé? Et oui, tout le monde a conscience des risques mais de là à adopter le zéro phyto dans son jardin, cela est beaucoup moins évident.

Et pour cause, les produits chimiques trônaient aux premières places dans les enseignes de jardinage et la tentation était grande. Sans compter le manque d'informations ou les mauvais conseils prodigués sur les méthodes naturelles. C'est pourquoi sur le territoire du Trégor vous avez vu apparaître un nouveau logo "Jardiner au naturel, ça coule de source!" dans la plupart des jardinerie. En effet, vos jardinerie se sont engagées à participer au côté des collectivités et des associations dans leurs actions pour la reconquête de l'eau.

Le but de la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source!" est de faire baisser durablement la vente des pesticides chimiques tout en augmentant la vente d'alternatives non chimiques. En signant cette charte, les jardinerie s'engagent à conseiller leurs clients vers des techniques de jardinage au naturel et à mettre en avant les solutions sans pesticides dans leurs rayons.

Pour ce faire, les collectivités et associations proposent des formations sur les techniques alternatives et les produits naturels pour les vendeurs, mettent à disposition des jardinerie des supports de communication à mettre en magasin et assurent la communication et la sensibilisation du public.

Ainsi, depuis 2 ans, ce sont 17 jardinerie ou enseignes de bricolage qui ont signé la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source!" dans le Trégor. Et ça bouge! Le constat est là, la demande en produits "bio" augmente, les gens veulent désormais autre chose.

Et dans cette marche en avant vers plus de naturel, la Semaine pour les alternatives aux pesticides n'y est peut-être pas pour rien. Comme tous les ans, retrouvez

diverses animations sur 2 week-ends entre le 20 et le 30 mars, sur le territoire des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, du Léguer et de la Lieue de Grève. Cette année, pour la sixième édition, le leitmotiv sera la biodiversité sous toutes ces formes, à la campagne comme à la ville.



Prochains rendez-vous...

Le 15 mars 2011 :
Diffusion sur Arte de "Notre poison quotidien". Après "Le Monde selon Monsanto", nouvelle enquête de Marie Monique Robin sur la manière dont sont évalués et réglementés les produits chimiques, qui entrent en contact avec notre alimentation.

Entre le 20 et le 30 mars :
Semaine pour les Alternatives aux Pesticides.

Le samedi 16 et le dimanche 17 avril 2011 :
15^e exposition-vente "Plantes et Jardins du Trégor" sur l'Esplanade de la douane à Perros-Guirec et organisée par les Lions Club.

Tout le programme de la Semaine pour les alternatives aux pesticides dans le Trégor en dernière page!



Je protège mon jardin, mon potager et l'eau de mon bassin versant!

Les désherbants d'origine végétale sont-ils vraiment inoffensifs ?

On voit apparaître dans les rayons de certaines jardinerie des désherbants "organiques" que certains pourraient qualifier, à tort, de naturels.

À base d'acide pélargonique (issu de notre géranium des balcons), de D-Limonène (extrait d'écorces d'agrumes) ou d'acide acétique (la molécule fabriquée par le vinaigre) mais aussi à base de composants chimiques de synthèse, ces produits sont des désherbants et à ce titre, ils ne sont pas sans risque. Certains sont classés Xi (irritant) ou N (dangereux pour l'environnement). Ils sont presque tous foliaires, c'est-à-dire qu'ils éliminent la partie superficielle de la plante sans attaquer les racines. Leur efficacité est équivalente à celle de l'eau bouillante et un résultat correct nécessite 6 passages par an.

Ils tuent la couche superficielle végétale et donc protectrice du sol. En effet, un sol sans herbes, c'est un sol dénaturé, sans oublier que c'est la végétation qui fournit l'oxygène que nous respirons et que les "mauvaises herbes" ont souvent des vertus alimentaires et médicinales reconnues depuis la nuit des temps. De plus, c'est à partir de ces "mauvaises herbes" que seront élaborés les médicaments de demain.

Ces produits appelés à tort "écologiques" peuvent être en fin de compte aussi destructeurs que les autres spécialités commerciales de synthèse disponibles dans les magasins!



De plus, il est important de noter que la réglementation européenne sur l'agriculture biologique n'autorise aucun désherbant. Ces produits ne peuvent donc pas être appelés désherbants "bio".

Enfin, à ce jour, il n'existe aucune donnée sur l'impact sur l'environnement et sur la santé de ces produits désherbants.

Des idées de bordures !

À l'indispensable fonction de retenir la terre d'une plate-bande, les bordures embellissent un jardin, délimitent clairement l'espace consacré aux plantes de celui réservé aux usagers des lieux. Elles remplissent donc une fonction à la fois esthétique et pratique. Pour vous aider dans votre choix, voici un petit patchwork de bordures :

Bordure en buis

Le buis permet de réaliser des haies basses et des bordures végétales persistantes. Choisissez de préférence des espèces à petites feuilles telles que le *Buxus sempervirens*, plantez-le de préférence au soleil et dans une terre riche et bien drainée.

TECHNIQUE

- tendez un cordeau,
- creusez une tranchée, à l'aide d'une bêche, à 15 cm du bord de l'allée,
- plantez les plants le long de la bordure,
- ramenez au fur et à mesure la terre à l'aide d'un râteau,
- tassez avec le pied puis ramenez un complément de terre.

Le seul entretien consiste à tailler les jeunes pousses 2 à 3 fois par an pour respecter la forme des bordures. Vous pouvez aussi utiliser de l'If (*Taxus baccata*), du chèvrefeuille arbustif (*Lonicera nitida*), de la lavande...

Bordure en plessis tressé

Pour donner à votre potager et à votre jardin un air chic et rustique, optez pour de jolis plessis ou treillages. Ils peuvent être réalisés avec du saule mais aussi avec du noisetier ou du châtaignier (pratiquement imputrescible).

TECHNIQUE

- choisissez des rejets bien droits d'environ 3 ans, récoltés à l'automne quand la sève est redescendue,
- coupez, dans les branches les plus grosses, quelques petits piquets,
- enfoncez ces piquets de la hauteur voulue pour le plessis, tous les 30 à 40 cm,
- entrecroisez les longues tiges souples (d'environ 1,50 m) en passant une maille à l'endroit, une maille à l'envers, en commençant toujours à l'intérieur pour ne pas avoir de tiges qui dépassent. La dernière opération consiste à resserrer les branches entre elles, de sorte que la bordure retienne autant que possible terre et eau.

Les bordures doivent être changées en moyenne après 5 ans.

Bordure en pierres, pavés

Ces bordures nous permettent de recycler des pierres ou pavés que nous avons dans notre jardin et une fois posées, elles sont faites pour durer, elles ne demandent aucun entretien particulier.

TECHNIQUE

- creusez une fosse de 20 cm de profondeur et d'une largeur correspondant à celle des pavés,
- déposez au fond du trou une couche de 5 à 8 cm de sable,
- compactez et posez les pavés côte/côte, sans intervalle,
- comblez les vides avec du sable ou de la terre fine. Arrosez copieusement pour stabiliser le tout.

Les pavés de petite taille sont plus légers, ils doivent impérativement être scellés.

Bordure en rondins de pins

TECHNIQUE

- choisissez des rondins droits avec leur écorce, elle les protégera contre l'humidité,
- creusez à la bêche une tranchée de 15 cm de profondeur,
- placez les tronçons de rondins dans la tranchée, enfoncez-les un peu,
- ramenez la terre enlevée en creusant la tranchée, contre la rangée de rondins afin de bien les caler; tassez-la pour les mettre définitivement en place.

Un seul inconvénient, les rondins sont vite périssables, il faut les changer tous les 2 à 3 ans.

Bordure en planches

Il faut choisir des planches épaisses, un bois qui tient bien comme l'acacia, le châtaignier, le mélèze...



Il existe tout un choix de bordures : évitez les traverses de chemins de fer traitées à la créosote (voir JJA n° 27) et faites parler votre imagination!



Bibli'eau

→ **Les secrets d'un jardin écologique**
Laurent et Isabelle Urban
(Ed. Belin, 2010)



→ **Guide écologique des arbustes**
Elisabeth et Jérôme Jullien
(Ed. Eyrolles, 2010)



Des plantes dites indésirables, et pourtant...

Le plantain : en latin, "Plante des pieds", connue aussi pour être la plante qui aime être piétinée

2 espèces présentes dans nos jardins :
le plantain majeur (*Plantago major*) et le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)

Pour la petite histoire : le plantain était désigné "Pied de l'homme blanc", par les Amérindiens. Il serait arrivé en Amérique avec les colons français et anglais, ses semences voyageant clandestinement sous les semelles de leurs chaussures, et se serait implanté dans les chemins qu'ils empruntaient.

Cette vivace, très courante dans nos pelouses et dans nos allées, est connue pour être une "mauvaise herbe". Et pourtant, cette plante possède de nombreuses vertus connues depuis la nuit des temps et très utilisées par nos arrière-grands-parents mais hélas, oubliées de nous tous.

Pour citer ses nombreuses propriétés, le plantain est antitussif (soigne la toux et les enrhumements) et expectorant (fluidifie les sécrétions bronchiques et facilite leur expulsion). Il est astringent (calme les diarrhées et les entérites), diurétique (détoxifie l'organisme), diurétique (aide au fonctionnement des reins), émoullient (soulage les gastrites et les brûlures d'estomac), cicatrisant, hémostatique (qui arrête l'hémorragie dans le cas de petites plaies), sans compter sa richesse en vitamine A et du groupe B.

Comment l'utiliser ou le consommer ?

Par voie interne, on consomme en salade les jeunes feuilles, encore bien tendres (goût rappelant celui des champignons avec une pointe d'oseille). Cuites, les feuilles plus fermes peuvent être cuisinées comme l'épinard ou en soupe comme l'ortie.



plantain majeur



plantain lancéolé

En infusion, avec une cuillère à soupe de feuilles séchées dans un quart d'eau bouillante (jusqu'à 4 tasses par jour), il soulage les affections gastro-intestinales, il est diurétique, dépuratif et soigne les maladies respiratoires (toux, bronchites, pharyngite, etc.). En externe, les feuilles fraîches écrasées sont utilisées comme cicatrisant et en massage sur les piqûres de moustiques et d'orties, brûlures superficielles, irritations et petites plaies. Seule contre-indication : le plantain est déconseillé aux femmes enceintes car il pourrait avoir un effet stimulant sur l'utérus.

Source : "Plantes médicinales, mode d'emploi, les reconnaître dans la nature, les utiliser, les cultiver au jardin", Olivier Escuder, ULMER

La Semaine pour les alternatives aux pesticides dans le Trégor



L'association ACAP (Action Citoyenne pour une Alternative aux Pesticides) organise la 6^e édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides qui se déroulera du 20 au 30 mars 2011.

Cette opération nationale est devenue l'événement fédérateur qui permet de maintenir la pression sur les décideurs et montrer que l'on peut et que l'on doit aujourd'hui se passer des pesticides.

C'est pourquoi les bassins versants Jaudy-Guindy-Bizien, de la Lieue de Grève, du Léguer et les associations partenaires vous donnent rendez-vous pour vous expliquer tout l'enjeu de ce combat et vous livrer les solutions pour jardiner sans pesticides.

Rendez-vous du 20 au 30 mars 2011 près de chez vous!

Programme complet et détaillé sur :
www.lannion-tregor.com
et www.ville-lannion.fr

Dimanche 20 mars

LANNION, ALLÉE DES SOUPIRS

De 10h à 12h

Bourse aux plantes :

Organisée par l'association Jardin Passion. Venez échanger plantes, graines...

À 14h

À la découverte des "animaux jardiniers" :

Balade animée dans la ville autour des photos géantes. La balade se fera entre les espaces verts de la ville où sera installée l'expo photo sur les animaux jardiniers. Elle se terminera allée des Soupirs, où différentes associations et collectivités seront présentes pour répondre à vos questions.



Jeudi 24 mars

CINÉMA LES BALADINS

À 20h45

Projection de "Nous resterons sur Terre" :

Film de Pierre Barouquier et Olivier Bourgeois.



Samedi 26 mars

MARCHÉ DU VIEUX-MARCHÉ

Le matin

Dégustation de vins naturels avec Arnaud Dietrich, marchand de vin

Pour plus d'informations : <http://www.trink.fr>

PALACRET, À SAINT-LAURENT

De 10h à 12h

Ateliers créations de nichoirs (insectes, hérissons...):

Pour les enfants, avec l'association War Dro An Natur, de 3 à 5 € selon la taille du nichoir fabriqué.



FERME DE CAODELEN, À LOUARGAT

À partir de 14h

Visite de la ferme de Virginie Guézennec, paysanne boulangère :

Vous découvrirez son activité, de la production du blé à la fabrication du pain. Cette visite se terminera par une dégustation de pains.



Dimanche 27 mars

PLUZUNET, SALLE DES FÊTES

À 14h

Randonnée "Ma campagne sans pesticides" avec un animateur nature :

Circuit de 3,6 km, accessible aux enfants.

À 16h

"L'étrange silence des abeilles", conférence de Vincent Tardieu, journaliste et auteur :

Imaginez à quoi ressemblerait votre réveil dans un monde sans abeilles. Ce n'est pas seulement le miel qui disparaîtrait de votre table du petit déjeuner. Plus de confiture de groseille, d'abricot ou de marmelade d'orange. Plus de jus d'orange ou de pomme. Plus de café ni de chocolat. Il vous resterait le thé... Au rythme où les populations d'abeilles déclinent, ce cauchemar risque-t-il de devenir réalité?

Pour plus d'informations :
<http://lesilencedesabeilles.over-blog.com>



Et du 21 au 26 mars

CENTRE DE RESSOURCES DU PALACRET, À SAINT-LAURENT

Exposition de nichoirs à auxiliaires et présentation d'ouvrages sur le jardinage au naturel :

Tout public, entrée libre.

Pour recevoir ce bulletin par courrier électronique, écrivez-nous :
nadege.gicquel@lannion-tregor.com



Syndicat de Traou Long
Syndicat des Traouériers
Ville de Lannion



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Je jardine
avec
l'environnement

Ce bulletin est réalisé grâce au concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Contacts : Comité de Bassin Versant du Léguer - 1 rue Monge - BP 10761 - 22307 Lannion CEDEX

Tél. 02 96 05 09 22 - Fax : 02 96 05 09 21 - e-mail : samuel.jouon@lannion-tregor.com

Comité des Bassins Versants de la Lieue de Grève - 1 rue Monge - BP 10761 - 22307 Lannion CEDEX

*Tél. 02 96 05 09 23 - Fax : 02 96 05 09 21 - e-mail : benedicte.lebret@lannion-tregor.com

*Directeurs de la publication : Paul Le Bihan, Jean-Claude Lamandé

Rédaction : Samuel Jouon, Philippe Munier, Frédérique Suarez, Nadège Gicquel

Photos : Comités de Bassins Versants, Be New

Conception, réalisation : Be New RCS 92B170 - Tél. 02 96 44 45 22

